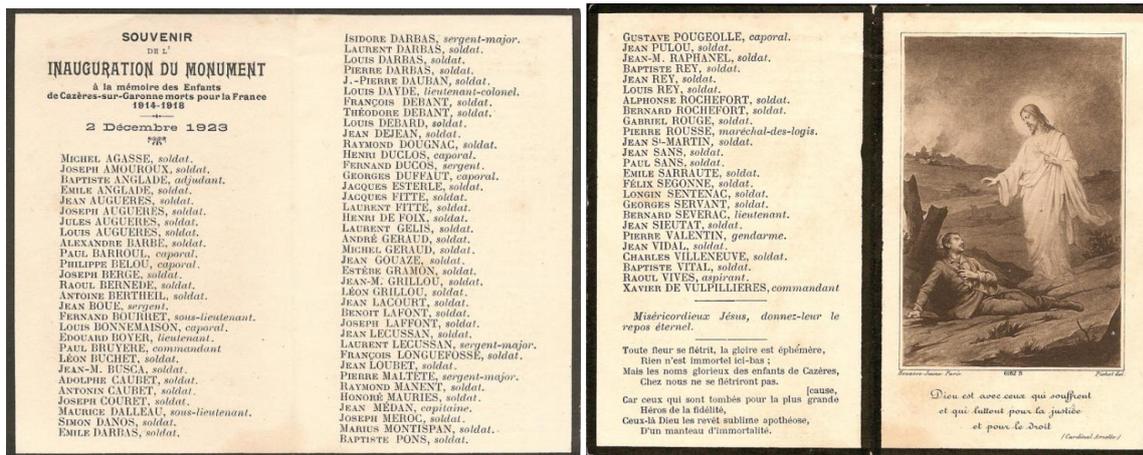


Monuments aux morts de Cazères sur Garonne

(Version du 19 11 2020 par Joël GRANSON)

Document en souvenir de l'Inauguration du 2 décembre 1923



Sur la photo de gauche ci-dessous, le monument aux morts, bien fleuri, est à droite. Le chef de musique, le dos aux musiciens fait chanter les enfants. La halle est à l'arrière-plan.



La photo de droite montre la dispersion à l'issue de l'inauguration.

On aperçoit le coin de l'église, tout à fait à gauche. Au fond à droite, c'est la façade de la mairie.

La maison au fond, mitoyenne de la mairie est le presbytère.

L'homme au premier étage de la mairie est probablement le photographe, qui a pris la photo précédente.



Cazères-sur-Garonne (Hte-Gar) — Le Monument aux Morts de la Guerre (1914-1918)



LA HAUTE-GARONNE ILLUSTRÉE

12. CAZÈRES sur-GARONNE — Le Monument aux Morts

Cazères

Le monument aux morts

Dans les temps de cette fête du Souvenir, notre monument aux morts pour la France dans les guerres du XXe siècle reste à la place d'honneur un témoignage historique évocateur et émouvant de ces périodes tissées de tant de souffrances physiques et morales, de sacrifices et d'héroïsme.

Après la Première Guerre mondiale, quatre années furent nécessaires à nos édiles pour réaliser ce monument évocateur et respecté.

Cette longue période mise pour arriver à concrétiser une réalisation que toute la population souhaitait ardemment fut, en effet, due aux choix des emplacements sur lesquels s'établirent maintes controverses.

Dans sa séance du 28 septembre 1919, le conseil municipal et son maire, le docteur Toigne, envisagèrent de perpétuer dans un monument original, digne et évocateur, le souvenir des Cazériens glorieusement tombés pour la patrie. En réalité, ce projet préoccupait nos édiles depuis l'armistice du 11-Novembre 1918. Ce 28 septembre, donc, au cours d'une réunion particulièrement importante, à laquelle assistait le sculpteur Frédéric Tourte, le projet d'un monument conçu, préparé et proposé par l'architecte Hector d'Espouy, obtint l'assentiment général. Seul le choix de l'emplacement fit l'objet d'options. On envisagea de placer le monument dans une des arches de la mairie, celle qui touche au presbytère et qui était fermée. En arrière-plan du monument, on prévoyait de placer une grande plaque de marbre, où seraient inscrits les noms des grands vainqueurs de la guerre et le nom des principales victoires. Un comité fut formé, dont les membres du conseil municipal faisaient partie de droit, il lui fut adjoint des habitants de la ville. Ce furent, en premier lieu, les pères des morts qui ont été les plus éprouvés par la guerre : Dominique Auguères, route du Fousset; Bernard Rey, de Bordeblanque; Bernard Rochefort, de l'Enclos; Dalleau, Séverac, de Courrèges; l'abbé Grand fut également désigné, puis les veuves de guerre : Mmes Daydé, Marie Darbas, de la Base; Lubet-Vidal, Bucher (bazar); pour les mutilés : Marc Bergès, Teulé, Mesplé.

Le 5 octobre, suivant une nouvelle réunion du conseil, souhaite voir graver la Croix de guerre sur le monument et on désigna trois commissions composées comme suit : Mme Daydé, MM. Claudel, Teulé, Rey; Mme Marie Darbas, l'abbé Grand, MM. Couzinet, Mesplé; Mme Vidal-Lubet, MM. de Courrèges, Doméjean, Marc Bergès.

Le 19 novembre, Hector d'Espouy présente au conseil un nouveau plan sur un nouvel emplacement. Le monument paraît être mieux mis en valeur contre le pilier de la halle où se trouve la statue de Pomone, déesse des fruits, qui serait transportée contre un pilier central de la mairie.



Les 30 novembre et 7 décembre 1919 eurent lieu les élections municipales, qui amenèrent un changement. Le nouveau maire, M. Doméjean, était élu à deux voix près contre M. de Foix. Les adjoints furent MM. Lubet et Portes, la souscription publique commença.

Le 24 juin 1920, sur la proposition d'Hippolyte Ducos, député, il est prévu de donner à la commune de Cazères, au titre de trophée de guerre, deux minenwerfer et huit obus. Le conseil municipal demanda qu'il lui soit envoyé huit obus de gros calibre.

Le 2 juillet, le plan du monument est affiché à la mairie. La souscription a fourni 13.000 F. L'érection du monument à l'emplacement de Pomone reçoit l'approbation du comité; cependant, le conseil municipal et le maire rencontrent une certaine opposition au sujet de l'emplacement, qui sera finalement reporté au centre de la place qu'il occupe actuellement.

Le 25 février 1921, il est question du choix des matériaux, bronze ou marbre pour la statue et les éléments de l'ouvrage. Le conseil fait appel au concours de l'agent voyer, M. Bilhard, et de M. Salles, architecte des Monuments historiques, demeurant à Cazères, pour le devis et le choix des matériaux. Le conseil demande d'éclairer électriquement la lampe du monument au lieu de la laisser comme un simple symbole.

Soucieux de donner au marbre les meilleures garanties de durabilité en raison de la réputation de fragilité des marbres en cours d'exploitation à Saint-Béat, le conseil municipal mettra un soin tout particulier dans le choix de ce matériau. Il mettra en concurrence les Marbreries toulousaines et la maison Lasvignes de Saint-Béat pour la fourniture d'un premier choix offrant toutes garanties. Des modifications mineures apportées au monument, les appels d'offres, entraîneront la décision finale jusqu'au 21 avril 1922.

Ce jour-là, un marché de gré à gré est passé avec M. Guiraud des Marbreries toulousaines pour la construction et la mise en place du monument pour la somme de 20.000 F. La partie bronze, statue et ornements, confiée au sculpteur Frédéric Tourte, s'éleva à 13.000 F, cette dernière étant couverte par la souscription publique, la contribution communale restera pour 20.000 F. En outre, les noms des enfants de Cazères morts au champ d'honneur seront inscrits par ordre alphabétique.

Le 2 novembre 1923, le monument aux morts était terminé. L'inauguration fut fixée par le conseil municipal au 2 décembre 1923.

Peu après, le 11 janvier 1924, une proposition de l'abbé André Grand, qui venait de décéder, fut adoptée par le conseil municipal, votant une somme de 300 F pour l'érection dans l'église des deux plaques de marbre destinées à recevoir les noms des enfants de Cazères morts pour la France.

A ce souvenir, nous croyons devoir rappeler celui de Mgr Clément Tournier, curé-doyen de Cazères, de 1913 à 1919, auteur d'une correspondance mensuelle imprimée, sorte de bulletin de liaison entre les combattants mobilisés et apportant de nombreuses nouvelles de Cazères et des divers fronts. Elle fut plus tard reliée en deux volumes sous le titre : « Les Cazériens à la guerre ». C'est la rubrique complète de nos « héros vivants », de nos « héros blessés », de nos « héros morts », où l'on retrouve commentés les circonstances des morts et des blessés, des disparitions et les événements de la vie communale pendant la Grande Guerre. Ce sont là de précieux documents qu'il convenait de signaler en ces temps de souvenirs.

Le sacrifice de nos aînés, les horreurs vécues avaient paru être les dernières. Hélas ! au monument élevé primitivement à la mémoire et à la gloire des morts de 1914-1918, devait s'ajouter celles de ceux de 1939-1940, de la Résistance et de la guerre d'Algérie.

Par son style, par ses proportions, avec son jardinet clos et toujours fleuri qui l'entoure, le monument aux morts de Cazères, véritable œuvre d'art, exprime bien, dans son originalité propre, le symbolisme recherché par ses créateurs.

Gabriel MANIERE.

Note du rédacteur :

Au sommet du monument, l'architecte cazerien Hector d'Espouy (1854-1929) a fait sculpter dans le marbre, de chaque côté, une **couronne civique** (en latin : corona civica). Ce genre de couronne était une distinction accordée, dans l'Antiquité romaine, à celui qui avait sauvé la vie d'un citoyen romain en tuant son agresseur. Elle se compose de feuilles de chêne. Plusieurs empereurs romains, parmi lesquels Auguste, sont représentés coiffés de la couronne civique.

La couronne de feuilles de chêne est un peu différente de la couronne de laurier, qui elle récompensait le chef d'une armée victorieuse (César, Napoléon,...).

On reconnaît là l'empreinte spécifique d'Hector d'Espouy, très féru d'antiquité romaine et égyptienne.

Rappelons qu'Hector d'Espouy a été en 1884, lauréat du premier grand [prix de Rome](#) pour un projet d'établissement thermal. Il a résidé à la [Villa Médicis](#) de 1885 à 1888. Il a voyagé lors de ce séjour en Égypte, Asie mineure et en Grèce. Son dessin de la [basilique de Constantin](#) à Rome lui a valu la médaille du salon de 1890.

Ses travaux sur les monuments antiques réalisés à cette époque et consignés dans de superbes et imposants volumes de croquis, conservés à la bibliothèque fonds ancien de l'école des beaux-arts de Toulouse, sont encore consultés périodiquement par les plus grands archéologues mondiaux.



Le **14 juillet 1940**, un détachement de l'armée de l'Air défile devant les autorités civiles et religieuses, les anciens combattants de la Première Guerre mondiale, les Eclaireurs de France, les enfants des écoles. L'armistice était signé.
(Photo Tollemer, texte Foch)

Le **11 novembre 2014**, à l'issue d'une messe prononcée par la père Dominique Guilhem sous la halle en l'hommage au Père Clément Fournier et à son vicaire Antonin Tournié, qui s'étaient illustrés lors de la Grande Guerre, quatre noms de Poilus, morts pour la France qui avaient été oubliés en 1923, ont été ajoutés lors de la cérémonie.



Les quatre noms ajoutés sont : Bergès Pierre, soldat, Lapujade Léon, sergent, Peytou Bertrand, soldat, Raymond Jean, soldat ;

La plaque a été dévoilée par M. Michel Oliva, Maire de Cazères, M. Jean-Claude Escala délégué général du Souvenir français de Haute-Garonne et en présence de Mme Laurence Jabaudon de Mondavezan, descendante de Raymond Jean.



Le monument avait fait l'objet d'un ravalement complet pour l'occasion pour un montant de Euros.



Aux côtés de M. le Maire, entouré du conseil municipal, on reconnaît M. Christian SANS, président de la communauté de communes et le Général (2S) Joël GRANSON.



M. Escala a déposé la gerbe du Souvenir français ; des élèves ont lu les citations des quatre morts pour la France et des poèmes.



M. Sanchez, président des anciens combattants de Cazères a lu le message officiel avec à ses côtés M. Toullec.

Le **19 mars 2016**, une plaque, intitulée « Espace du souvenir » a été ajoutée sur le côté du monument aux morts à la demande de la FNACA. Cette plaque, financée par la commune a coûté la somme d'un peu plus de 1 000 euros. Curieusement, elle ne comporte les inscriptions relatives qu'à la première guerre mondiale, à la deuxième guerre mondiale et à la guerre d'Algérie. D'autres communes ont placé ce genre de plaque en y mentionnant le souvenir de la guerre d'Indochine et les opérations extérieures, afin d'honorer l'ensemble des morts pour la France, y compris les plus récents, au sens de la loi de 2012.

La plaque a été dévoilée par M. Michel Oliva, maire de Cazères, M. André Fauré, président du comité de Cazères de la FNACA et de M. Toullec, vice-président départemental de la FNACA ; Ce fut hélas une des dernières apparitions officielles du regretté André Fauré. Il est décédé à Cazères le 14 février 1917. Il avait été président du comité de Cazères de la FNACA depuis 2003.



Le **samedi 10 novembre 2018**, dans le cadre des commémorations du centenaire de l'armistice, une veillée a été organisée à 18h30, autour du monument aux morts.

A la lecture de chacun des noms inscrits sur le monument, par une adjointe au maire, un élève des écoles ou un des membres du conseil municipal des jeunes a répondu « Mort pour la France ».

Avec l'aide d'une autre adjointe au maire, une petite bougie a été allumée. A la fin, le motif a représenté 11 11 2018.

S'en sont suivis, une minute de silence, la sonnerie aux morts et une vibrante Marseillaise chantée dans la nuit.



Le **dimanche 11 novembre 2018**, après la messe de 10h00, à 11H00 précises, a retenti la sonnerie « Cessez le feu ». Ensuite, les cloches ont sonné à la volée pendant 11 minutes.

Un public nombreux est venu entourer le monument aux morts auprès des élèves des écoles, des membres du conseil municipal des jeunes et d'un piquet d'honneur militaire fourni par le 3^e régiment du Matériel de Muret aux ordres du Maréchal des logis Bhaglou.

La cérémonie a commencé par le dévoilement de la plaque comportant dix noms supplémentaires de Poilus Cazériens « Morts pour la France » qui avaient été oubliés jusqu'à présent.

La plaque a été dévoilée par M. Michel Oliva, maire de Cazères et M. le Colonel (CR) Charlie Mazingue, délégué du Souvenir français de la Haute-Garonne en présence de M. Christian Sans, vice-président du conseil départemental.

Les noms ajoutés sont :

Agasse Lucien soldat, Anglade Louis soldat, Arbouy Honoré soldat, Bacqué Jean soldat, Galy Jean soldat, Naudin Joseph soldat, Psauté léger sergent, Raymond Bernard soldat, Roumengou Jean soldat, Soula Victor soldat.





Ces inscriptions nouvelles sont le fruit d'un lourd travail de recherches menées par le Général (CR) Joël GRANSON, son épouse Monique, avec l'aide de M. Jean-Claude Ressejac, pendant plus de quatre années en fouillant dans plus de 60 000 documents numérisés (livrets de matricule) des archives départementales.

A cette date, 666 Poilus Cazériens ont été recensés. Le livre d'or, qui regroupe toutes leurs activités militaires, représente près de 1 300 pages. C'est au cours de ces recherches qu'en 2014 quatre, puis 10 en 2018 d'entre-eux, « Morts pour la France » oubliés, ont été identifiés. Puisqu'ils ne figuraient pas sur le monument aux morts, pour diverses raisons, notamment liées à l'absence de descendants ou de famille sur place en 1923, cet oubli a ainsi pu être réparé.

Au passage, il est à noter que les études ont mis en évidence que le nom de Fitte était inscrit deux fois avec un prénom différent et que pour Débant Théodore, aucune mention n'a été trouvée qui justifierait son inscription sur le monument.

Les albums sont consultables à la médiathèque. Leur version numérisée est sur le site de la médiathèque.



A force d'énergie et de courage, bien épaulés par les femmes de leur famille, les combattants de la Grande Guerre ont su repousser l'envahisseur, reconquérir le terrain perdu et même regagner l'Alsace et la Lorraine.

Ce fut un combat difficile : Les pertes françaises sont estimées à 1 400 000 morts ou disparus et 3 millions de blessés. En moyenne, **1 officier sur 4, 1 sous-officier sur 5 et 1 soldat sur 7 sont morts au combat.**

En plus, il est estimé que près de 10 millions de civils périrent des faits de cette guerre, de famine et de maladies. Rien qu'en France, il y eut entre 600 000 et 800 000 veuves. Elles durent élever 1 000 000 d'orphelins.

A Cazères, qui comptait environ 2 500 habitants avant la guerre, soit de l'ordre de 500 familles, ce sont 666 Cazériens de 18 à 47 ans qui sont partis à la Guerre. Plus de 100 combattants périrent au combat.

Une famille cazérienne sur cinq a perdu un membre de la famille : un fils, un mari, un père...

Certaines familles en ont perdu plusieurs : 3 fils chez Auguères, 2 fils chez Agasse, Caubet, Darbas, Rey, Rochefort, Sans,...

Les docteurs Toigne et Sicardon, assistés de M. Claudel et de femmes et de jeunes filles bénévoles, avaient organisé un hôpital temporaire au Cloître des Capucins.

Entre septembre 1914 et juin 1916, l'hôpital a soigné 232 blessés et malades.

La cérémonie 2018 a été l'occasion de rendre hommage aux Poilus français mais aussi à tous les combattants alliés.

Si certains étrangers ont combattu aux côtés des Français dès le début de la guerre comme les Belges, les Anglais, les Australiens, ... c'est grâce à l'entrée en guerre des Américains, en avril 1917, que la situation, bloquée depuis septembre 1914, a pu finir par évoluer favorablement.

Outre l'aspect financier conséquent (un million de dollars par jour), l'action américaine a été marquée par un blocus maritime des approvisionnements allemands et par l'arrivée massive de troupes.

Fin 1918, il y eût sur notre sol près de 2 millions de combattants terrestres et 34 800 aviateurs américains.

Il faut ajouter la présence de 23 000 infirmières volontaires dont 400 périrent en service.

Les pertes et disparus américains s'élèvent à 66 500 militaires plus 120 000 civils.

Il était donc nécessaire de rendre aussi hommage aux Etats-Unis d'Amérique pour leur participation essentielle et déterminante dans la victoire finale.

La France se montre aussi reconnaissante pour toutes les actions bénévoles menées par de riches Américaines pendant la guerre et également après comme à Reims, Verdun, dans l'Aisne...

C'est donc avec plaisir que la commune avait invité M. Edmund Barton Bullock, américain installé en France depuis près de quarante années et qui est bien connu à Cazères pour les concerts qu'il y organise.



La photo présente :

Monsieur Michel Oliva, maire de Cazères,

Monsieur Floréal Sanchez, président des anciens combattants de Cazères,

M. Toullec, vice-président départemental de la FNACA, président du comité de Cazères,

Le Col (R) Charlie Mazingue, délégué du Souvenir français,

Au deuxième rang, l'invité américain, M. Barton Bullock.

Comme il est précisé dans la loi de 2012, le 11 novembre doit être l'occasion de rendre hommage à tous les « morts pour la France » et notamment à ceux de l'année en cours.

N'oublions pas, en effet, que depuis la fin de la Guerre d'Algérie, près de 700 jeunes Français sont **morts pour la France en opération extérieure (Liban, ex-Yougoslavie, Afghanistan, Tchad,...)**.

Depuis janvier 2018, la France a perdu l'Adjudant Emilien Mougin et le Maréchal des logis Thimoté Dernoncourt du 1^{er} régiment de Spahis et le caporal Bogusz Pochylski du 2^{ème} régiment étranger d'infanterie.

Ils viennent s'ajouter à la longue liste des morts pour la France.

Une pensée toute particulière a été adressée à la famille du Caporal Abdelatif Rafik, mort en service commandé au Mali, le 18 octobre 2018. Ce caporal appartenait au 14^e régiment d'infanterie de soutien logistique parachutiste de Toulouse.

La cérémonie, dirigée selon le cérémonial militaire réglementaire, par le Général (CR) Joël GRANSON, a vu une mobilisation sans précédent des élèves des écoles primaires et la participation d'un public nombreux et inhabituel.

Sous la direction de Mme Lajous, directrice d'écoles, des élèves et des membres du conseil municipal des jeunes ont lu les citations des dix nouveaux « Morts pour la France » puis ont récité des poèmes.

Ensuite, ils ont interprété une chanson intitulée « Eclairs d'acier, nos rêves volés ». Cette chanson, a été composée par des élèves de Bordeaux; ces élèves ont cherché à exprimer ce qu'un soldat de 14-18 pouvait vivre et ressentir. Ils ont reçu, pour cela, le premier prix national de l'Office National des Anciens Combattants.



Le corps enseignant a tenu à faire participer tous les élèves y compris ceux qui ont quelques difficultés.

Après les dépôts de gerbe dont celle de la mairie portée par des membres du conseil municipal des jeunes et la minute de silence, sous la houlette de Mme de Malet, les élèves des classes du primaire de Cazères ont chanté trois couplets de la Marseillaise.

Les sonneries réglementaires ont été jouées par un trompettiste de talent M. Pagès.

Nul doute que cette commémoration 2018 laissera, à tous les Cazériens qui y ont participé, une trace et un excellent souvenir et notamment dans la mémoire des plus jeunes.

Ainsi donc, à ce jour, le monument aux morts de Cazères porte les noms de :

- 105 Poilus au titre de la guerre 1914-1918,
- 15 au titre de la deuxième guerre mondiale 1939-1945,
- 8 au titre de la résistance 1940-1945
- 4 au titre de la guerre d'Algérie.

11 novembre 2019 :

La cérémonie a commencé par un hommage aux anciens combattants d'Indochine, à l'occasion du 65^e anniversaire des accords de Genève, qui ont mis fin à cette guerre lointaine.

Pour cela, une stèle a été réalisée par la société de pompes funèbres Medouz pour un coût légèrement supérieur à 1 000 euros.

La stèle a été dévoilée par M. Michel Oliva, Maire de Cazères accompagné de l'ACH Jean Pontin-Manent.

Ce valeureux combattant, jeune centenaire, a combattu au sein de l'armée française en 1939, puis est passé dans la résistance. Il a été envoyé en Indochine dès 1950. Son plus dur combat dira-t-il.

Après il passera presque de 10 ans en Algérie. Il totalise 7 décorations, de nombreuses citations et est officier de la Légion d'honneur.



Le piquet d'honneur du 3^e Régiment du matériel de Muret était aux ordres du Mdl Dimithé.
Les sonneries réglementaires ont été effectuées par le trompettiste M. Mathieu Mauvezin



Bref rappel historique :

Depuis les années 1850, l'Indochine était un ensemble de provinces asiatiques qui faisaient partie de l'empire colonial français. Elle regroupait plusieurs pays actuels : le Cambodge, le Laos et le Vietnam.

Découpées en protectorats ou colonies, les régions formant l'Indochine n'étaient pas administrées de la même manière, ce qui est l'une des raisons du soulèvement qui s'est produit après la seconde guerre mondiale.

L'autre facteur important réside dans le fait que la France imposait un régime économique et politique très dur aux populations locales, ce qui a aggravé leur mécontentement et favorisé le développement des factions nationalistes, fortement soutenues par la Chine.

Après l'épisode douloureux du coup de force japonais de mars 1945, l'agitation gronde de plus en plus et le 23 novembre 1946, la marine française ouvre le feu sur la résistance armée vietminh, menée par le leader communiste Hô Chi Minh. Ce fut le début de la guerre d'Indochine.

Celle-ci va se révéler très meurtrière et son apogée intervient lors de la bataille de Diên Bien Phu, qui débute le 13 mars 1954.

Il est à noter l'extrême courage de centaines de jeunes femmes, parachutistes, infirmières. Je n'en citerai que deux, Mme Valérie André et Mme Geneviève de Galard.

Lâchés par le pouvoir politique français, manquant de moyens, face à un ennemi 5 fois plus nombreux, qui a l'avantage du terrain, appuyé par une artillerie lourde chinoise et une artillerie anti-aérienne qui bloque toute possibilité d'appui aérien français, les combattants éprouvent un véritable calvaire.

Le 7 mai 1954, après cinquante-sept jours de combats violents face à l'offensive du général Vo Nguên Giap, l'armée française dépose les armes. Les troupes vietnamiennes font plus de 11.000 prisonniers.

Désigné par le président de la république René Coty, Mendès France, président du conseil, arrachera un accord diplomatique lors de la conférence internationale de Genève.

La France a perdu la guerre. Celle-ci s'achève officiellement le 21 juillet 1954 avec la signature des accords de Genève, signés la veille.

La guerre d'Indochine a entraîné la perte de plus de 75 000 soldats, 64 000 blessés et fait près de 37 000 prisonniers. Parmi eux, plus de 26 000 sont morts en déportation, soit plus de 71 %.

Tout ceci dans l'indifférence de la majorité des Français et l'animosité de quelques-uns, ralliés à la cause de l'adversaire.

À la suite des accords de Genève, le Laos et le Cambodge ont été reconnus indépendants. Le Vietnam a lui été divisé en deux pays distincts de part et d'autre du 17^e parallèle.

Cela a marqué la fin de 100 ans de présence de la France dans cette partie du monde.

Nous avons eu le plaisir de pouvoir honorer les anciens combattants suivants :

- L'ACH Jean Pontin-Manent, jeune centenaire, déjà cité.
- M. Sanchez Floréal, qui a servi principalement au camp d'aviation de Hanoï,
- M. Rodriguez Victor, qui a servi dans les unités de soutien de l'armée de l'air,
- M. Pujol Noël, combattant rescapé des camps d'internement.



De gauche à droite : Mme Ragouillaux, présidente régionale de l'association des anciens prisonniers d'Indochine, Le GD Loridon, Président départemental des anciens d'Indochine, M. Sans vice-président du Conseil départemental, maire de Boussens, M. Oliva, maire de Cazères, M. Capblanquet, Président de la communauté de communes Cœur de Garonne, M. Toullec, vice-président départemental de la FNACA.

Puisque la Guerre d'Indochine fait partie maintenant de l'histoire ancienne de notre pays, de nombreux combattants nous ont quittés. Nous avons été heureux de partager avec leurs veuves cazériennes, l'hommage qui leur a été rendu ce jour-là :

- Mme Ragouillaux Michèle, déjà citée,
- Mme Supernant Hortense,
- Mme Gagnard Denise,
- Mme Célérier Marie-Hélène,
- Mme Viellard Paulette,

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir :

- M. François de Heulme, fils de Mme Geneviève de Galard, épouse de Heulme, la célèbre infirmière surnommée « l'Ange de Diên Biên Phu ». Sa santé fragile à 94 ans ne lui a permis d'être avec nous ce jour, à son grand regret.
- Mme de Vulpillières Ghislaine, le GCA De Courrèges Michel et son épouse sont de la famille de Mme de Galard.
- Mme Potron Marie Claire, fille d'un combattant

- M. Lang Jean-François, a représenté son frère qui a combattu en Indochine, hélas désormais incapable de se déplacer.



De gauche à droite, au premier rang : debout : M. de Heulme, assises : Mme Supernant, Mme Monteau, Mme Potron, Mme Gagnard, Mme Célérier, assis M. Pujol, debout : Mrs Rodriguez et Pontin-Manent, puis M. Sanchez.
 Au deuxième rang, derrière à la gauche de M. de Heulme : le GCA de Courrèges et son épouse.



Peu après le dévoilement de la plaque, l'ACH Jean Pontin-Manent a été le parrain du Commandant(CR) Gérard Arroyo lorsque celui-ci a été décoré de la médaille du combattant pour ses services rendus en Algérie jusqu'en 1965, par M. Roger Toullec.
 Le coussin était porté par la jeune Louise Mallet, petite-fille du CDT et conseillère municipale jeune à Montesquieu-Volvestre.

L'ACH Jean Pontin-Manent a ensuite déposé la gerbe des anciens combattants.



La gerbe des anciens d'Indochine a été déposée par le GD Loridon, Mme Ragouillaux et M. Pujol, ancien combattant d'Indochine et ancien prisonnier.



Poursuivant l'hommage aux combattants de tous les conflits, sur la stèle, la municipalité a fait gravé OPEX (Opérations extérieures de la France) afin de rendre hommage aux près de 700 soldats français morts pour la France en opérations extérieures depuis les années 1970.

Nous avons eu une pensée pour la maman du jeune **Grégoire** de Saint-Gaudens, qui a perdu son fils unique en Afghanistan.

Nous avons aussi adressé nos meilleurs sentiments à la famille du Brigadier-chef **Ronan Pointeau** du 1^{er} régiment de Spahis mort au Mali lors de la semaine précédente et nous avons apporté tout notre soutien à ses frères d'armes.

Tous ces vaillants français, qui luttent au quotidien, dans des conditions difficiles, loin de chez nous et de leur famille, méritent toute notre considération et notre soutien.

Ils luttent hardiment pour anéantir ces terroristes avant qu'ils ne viennent commettre leurs méfaits sur notre sol.

En France, un monument aux morts spécifique manquait pour honorer la mémoire de ces valeureux soldats tombés au combat. Le Président de la République M. Emmanuel Macron a procédé à l'inauguration d'un mémorial en cette après-midi du 11 novembre à Paris.

En bas de la stèle, il a été gravé « Autres conflits », afin d'honorer les « *Morts pour le service de la Nation* » au sens de l'ordonnance du 28 décembre 2015. Nous avons alors eu une pensée pour le Colonel Arnaud Bertrame.

La cérémonie s'est terminée par une vibrante « Marseillaise » chantée par les élèves des écoles de Mme Lajous, accompagnés à la trompette.



Ainsi donc, à Cazères, le monument aux morts honore tous les morts pour la France de tous les conflits, montrant ainsi l'attachement de la municipalité au devoir de mémoire.



A l'été 2020, d'importants travaux d'aménagement ont été réalisés place de l'hôtel de ville comprenant une modification du tracé de la rue du 4 septembre vers la rue Saint-Quitterie et un réaménagement complet du parvis de l'église.



On remarquera, en ce début novembre 2020, un fleurissement de chrysanthèmes qui ont été offerts par le directeur du magasin Gamm vert de Cazères, qui a préféré remettre son stock d'invendus à la commune au lieu de les détruire.

11 novembre 2020

Du fait de la pandémie liée au Covid 19 et des mesures sanitaires imposées par les autorités, la cérémonie du 11 novembre 2020 s'est déroulée en comité restreint, puisque le public n'était pas admis.



De droite à gauche : M. Rivière, M. Hamadi, M. le Maire Michel Oliva, Mme Paolini, Mme Rousseau, Mme Drief, Mme ferré, le Général (CR) Granson, M. Faguet, M. Defis, M. Combes, le Major Guilbert, M. Rieux.



A l'issue de la cérémonie, M. le Maire, M. Toullec (FNACA) et le Général Granson saluent les porte-drapeaux.